MAINTENANT SA MARCHE AUJOURD'HUI À ALGER

Le RCD brave l'interdit

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) reste déterminé à organiser la marche qu'il a programmée pour aujourd'hui à partir de 11h à Alger, de la place du 1er-Mai vers le siège de l'APN, faisant, du coup, peu de cas du rappel, jeudi, de l'interdiction de la manifestation par la Wilaya d'Alger.

Photo : DR.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - Depuis l'annonce, mercredi 12 janvier, de l'organisation d'une marche populaire nationale dans la capitale, le RCD a dû batailler sans relâche contre une vaste campagne de désinformation visant à saborder son initiative. Jeudi, le parti a, à travers un communiqué publié par son site, dénoncé « des rumeurs anonymes distillées dans différents quartiers de la capitale pour annoncer des modifications de l'itinéraire de la marche».

Pour le RCD, ces rumeurs sont infondées et participent, écrit-il, de la désinformation générale orchestrée contre la marche. Le soir, les médias audiovisuels ont été mis à contribution pour dissuader les manifestants. La Télévision nationale, qui s'est interdit de répercuter l'appel à la marche, initiative d'un parti politique légal, comptant une représentation parlementaire et des centaines d'élus dans les assemblées locales, a diffusé au cours du journal télévisé de 20 heures un communiqué de la Wilaya d'Alger dans lequel cette dernière rappelle que les marches à Alger restent interdites, appelant, au passage, les citoyens à demeurer vigilants et ne pas répondre aux provocations.

Dans son communiqué, la Wilaya d'Alger s'est bien gardée de citer le RCD, préférant attribuer l'appel à la marche à «une association à caractère politique». Le RCD n'est pas resté sans réagir à cette sortie de la Wilaya d'Alger qui avait déjà opposé, sans aucune forme d'explication, un refus à la demande d'autorisation de la marche introduite auprès de ses services par le RCD.

«L'association à caractère politique» à laquelle font allusion la Radio et la Télévision nationales porte un nom. Elle s'appelle le Rassemblement pour la culture et la démocratie qui est un parti politique légal, dont les militants et les sympathisants ont payé, comme beaucoup d'Algériens, un lourd tribut pour voir nos concitoyens vivre dans la liberté et la dignité dans leur pays», a souligné le RCD, réitérant, au passage, le maintien de la marche et les objectifs qui lui sont assignés, à savoir la mobilisation citoyenne pour éviter le naufrage de l'Algérie et, immédiatement, libérer les détenus arrêtés durant les dernières émeutes ainsi que la levée de l'état d'urgence.

Le RND accusé de fomenter des provocations

La marche de ce samedi 22 janvier a ravivé la polémique entre le RCD et le RND du Premier ministre Ahmed Ouyahia. Le parti de Saïd Sadi a d'abord dénoncé une réunion du bureau d'Alger du RND, tenue le 17 janvier, et dans laquelle il aurait été question de provoquer des incidents lors de la marche.

Le RND n'a pas réagi à cette accusation. Deux jours plus tard, c'est Djenouhat, député, cadre du RND et membre du secrétariat national de l'UGTA, qui était dans la mire du RCD. Djenouhat est accusé d'avoir soudoyé 11 jeunes des quartiers limitrophes du la place du 1er-Mai pour perpétrer des provocations lors de la manifestation. Plutôt que Djenouhat lui-même, la Centrale syndicale a pris sur elle de répondre à l'accusation du RCD.

Dans un communiqué rendu public jeudi, l'UGTA a infirmé l'accusation portée contre l'un de ses dirigeants influents mais a aussi maintenu sa recommandation aux travailleurs d'ériger des comités de veille au niveau des entreprises. Étonnamment, c'est à la veille d'une marche pacifique que la Centrale syndicale s'est éveillée à cette idée de comités de veille, chose qu'elle n'a pas fait lorsque les jeunes s'étaient rendus, début janvier, maîtres des rues et des quartiers de la capitale.

Ould-Kablia se piège

Si la marche populaire nationale à laquelle le RCD a appelé pour aujourd'hui se veut un prolongement pacifique de l'expression des malaises social et politique que la jeunesse a éructés violemment début janvier, elle se veut aussi une réponse du tac au tac au ministre de l'Intérieur Dahou Ould-Kablia, qui a reproché aux partis politiques de ne rien entreprendre.

Le ministre de l'Intérieur, s'exprimant dans les médias le lendemain des émeutes, a cru bon de servir le reproche aux partis, affirmant notamment que ces derniers ne demandaient pas d'autorisation pour des marches pacifiques. Autrement dit, s'il n'y a pas de manifestations publiques pacifiques, ce n'est pas du fait de l'interdit mais des partis eux-mêmes qui ne prennent pas d'initiatives. Il fallait, après cette déclaration, soumettre le ministre de l'Intérieur au test de vérité.

Le RCD décide donc d'organiser une marche et sollicite une autorisation auprès des services de la Wilaya d'Alger. C'était le mercredi 12 janvier. La Wilaya d'Alger ne met pas plus de 24 heures pour notifier son refus. Un refus froid.

Le parti de Saïd Sadi prend acte de ce refus non motivé et décide de maintenir la marche, d'abord pour le mardi 18 janvier, avant que son conseil national, réuni le samedi 15 janvier, décide de la décaler pour aujourd'hui. Le conseil national du RCD avait eu le souci de bien préparer la manifestation, d'autant qu'elle n'est pas autorisée.

Ould-Kablia a dû regretter d'avoir parlé. Car, vite, il se retrouve contraint de se déjuger : il interdit la marche du RCD quelques jours à peine après avoir affirmé que les Algériens pouvaient exprimer leurs revendications pacifiquement, y compris en organisant des marches. La non-autorisation de la marche à laquelle le RCD a appelé se veut une preuve supplémentaire de ce que le pouvoir verrouille le champ et les canaux d'expression politique.

Rappelons que, dans Alger, les marches sont interdites depuis le 18 juin 2001, quatre jours après la grandiose marche avortée des arouch sur la présidence de la République, dans le sillage des événements sanglants du Printemps noir. Mais cette interdiction ne frappe pas les initiatives d'où qu'elles viennent.

En, janvier 2009, lorsque Ghaza la palestinienne, déjà sous embargo étouffant, était bombardée par l'aviation israélienne, les islamistes algériens ont pu marcher dans Alger. Leurs manifestations étaient tolérées. Ça vaut d'être rappelé.

La classe politique trouve son confort dans le silence

Les partis politiques, toutes tendances confondues, n'ont pas jugé nécessaire de s'exprimer sur l'interdiction de la marche du RCD. Pourtant, cette décision de la Wilaya d'Alger devait les interpeller partis politiques qu'ils sont. Au-delà de l'organisateur de la marche, c'est avant tout d'une restriction de liberté politique qu'il s'agit.

S'il n'étonne pas que les partis de l'Alliance présidentielle, le FLN, le RND et le MSP, gardent le silence face à cette interdiction de marcher, il n'en est pas de même, du reste, de la classe politique qui se complaît dans une confortable position de spectatrice. Une attitude qui n'est pas pour gêner le pouvoir, bien au contraire. Pis, il s'en trouve même des partis qui lui prêtent main-forte, en décochant, la veille de la marche, des fléchettes à l'endroit du RCD.

S. A. I.

À QUELQUES HEURES DE LA MARCHE DU RCD

Renforts policiers dans la capitale

Une présence policière, certes timide, était visible hier, dans la capitale, à quelques heures de la marche à laquelle a appelé le RCD. Des points de contrôle ont été dressés aussi bien à l'entrée que dans les principales artères d'Alger.

Photo : Samir Sid.

A. Bettache - Alger (Le Soir) - Selon des sources sécuritaires, «le dispositif policier mis en place n'obéit à aucune considération particulière». «C'est un dispositif ordinaire», explique-t-on. Il y a quelques jours, soit au lendemain des émeutes qui avaient secoué le pays, des dizaines de policiers étaient postés dans différents lieux sensibles de la capitale.

Au niveau de la place du 1er-Mai, plus précisément devant le siège de la Centrale syndicale, un nombre important de camions des brigades antiémeutes attendent un éventuel mouvement de rue. Aux Trois-Horloges, à Bab-El-Oued, et non loin du commissariat du 5e arrondissement, le même dispositif a été mis en place avec le fameux blindé anti-émeutes, appelé «moustache». Devant le siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la même exhibition de force est constatée. Le palais d'El-Mouradia, siège de la présidence de la République, demeure sous l'œil vigilant d'un ensemble de véhicules policiers dirigés par des officiers.

Les barrages de police et de gendarmerie dressés à l'entrée de la capitale ont été également renforcés et ne seront pas levés de si tôt. Le ministre de l'Intérieur, Dahou Ould-Kablia, avait indiqué que ces points de contrôle sont «absolument obligatoires», pour sécuriser la capitale.

«Je partage la préoccupation des citoyens qui se plaignent des points de contrôle très lourds à l'entrée de la ville (Alger, ndlr), mais ils sont absolument obligatoires», a déclaré M. Ould-Kablia lors d'un point de presse animé en marge de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général Abdelghani Hamel. Cela dit, la capitale a connu hier avec la très forte baisse de température une ambiance morose. La trêve footballistique décrétée par les instances fédérales a visiblement contribuée à donner à la capitale un climat particulier.

Selon des observateurs, ce genre de mesure dénote la crainte de voir tout rassemblement populaire se transformer en manifestation. Les activités culturelles ont, elles aussi, été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

A. B.